

Régulateur de croissance A-REST Solution À Usage Professionnel  
CONTENU NET: 4L COMMERCIAL

Régulateur de Croissance

PRINCIPE ACTIF: ancymidol (cyclopropyle - méthoxyphényle 5-  
pyrimidinéméthanol)\*.....0,0264%

Contient du 1-(3-chlorallyl)-3,5,7-triaza-1-azoniaadamantane chloride à raison de 0.128% à titre  
d'agent de conservation

NO. D'HOMOLOGATION 12225  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contient: 264 mg d'ingrédient actif par L

LIRE L'ETIQUETTE AVANT L'EMPLOI

Distribué par: Plant Products Inc.  
50 Hazelton Street,  
Leamington, Ontario  
Canada, N8H 3W1  
519-326-9037

**MISES EN GARDE:**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut être nocif en cas d'ingestion. Éviter tout contact du contenu avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de contaminer les denrées alimentaires, les aliments pour animaux et les étangs à poissons.

Ne pas retourner, ni permettre aux travailleurs de retourner dans la zone traitée, au cours des 12 heures suivant l'application du produit.

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI):**

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:**

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contaminés par ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou d'autres plans d'eau.

TOXIQUE pour les plantes aquatiques.

## PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Si inhalé, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Traiter selon les symptômes.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Lire attentivement l'étiquette avant d'utiliser le produit

Le régulateur de croissance A-REST - Pour limiter la hauteur des lis, poinsettias et chrysanthèmes cultivés dans des contenants. Le régulateur de croissance A-REST est un régulateur de croissance des plantes qui diminue de façon efficace les intervalles entre les noeuds, procurant ainsi des plantes plus compactes. Le régulateur de croissance A-REST, utilisé conformément au mode d'emploi, ne présente aucun effet phytotoxique.

Le régulateur de croissance A-REST ne doit pas remplacer d'autre procédé de culture (éclairage, arrosage et contrôle de la température). Respecter les meilleures méthodes de culture des plantes énumérées sur cette étiquette.

## MODE D'EMPLOI

Mélanger le régulateur de croissance A-REST avec de l'eau en remplissant le récipient servant à la vaporisation. Les taux de mélange spécifiques varient selon les espèces et variétés de plantes, le programme et le type de traitement et les conditions de culture. Les résultats varient souvent d'un endroit à un autre et avec les habitudes individuelles de culture. Le taux d'application dans les limites recommandées dépend du degré d'inhibition de la croissance souhaité par le producteur et doit être déterminé par un emploi limité du produit à des taux différents.

L'importance d'inhibition de la croissance obtenue avec le régulateur de croissance A-REST dépend de la quantité totale d'ingrédient actif administré à la plante. Les techniques et l'équipement utilisés pour le traitement doivent assurer une répartition uniforme du régulateur de croissance A-REST dans toute la zone traitée.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

## ADMINISTRATION PAR TREMPAGE DE LA TERRE

Chrysanthèmes - Diluer le régulateur de croissance A-REST au taux indiqué au tableau 1 et tremper la terre déjà humide. Traiter les plantes de 5 à 15 cm de haut (deux semaines environ

après les avoir pincées).

Lis - Diluer le régulateur de croissance A-REST au taux indiqué au tableau 1 et tremper la terre déjà humide. Les plantes peuvent être traitées depuis leur naissance jusqu'à ce qu'elles aient atteint 30 cm de haut. Un traitement sur des plantes de 5 à 15 cm donnera de meilleurs résultats.

Poinsettias - Diluer le régulateur de croissance A-REST au taux indiqué au tableau 1 et tremper la terre déjà humide. Traiter les plantes à partir du jour où elles sont pincées et pendant 4 semaines, ou de 8 à 12 semaines avant qu'elles soient prêtes pour la vente.

TABLEAU 1

Nombre de pots de 15 cm à traiter	Volume de trempage (mL par pot)	Taux de dissolution Régulateur de croissance A-REST / Eau	Ingrédient actif par pot de 15 cm	Concentration du trempage final (ppm)
250	120	250 mL dans 29,75 L	0,25 mg	2
250	60	250 mL dans 14,75 L	0,25 mg	4
250	60	500 mL dans 14,5 L	0,5 mg	8
250	120	500 mL dans 29,5 L	0,5 mg	4

#### PRÉCAUTIONS

Ne pas ajouter d'autres agents mouillants au régulateur de croissance A-REST. Les plantes traitées avec le régulateur de croissance A-REST peuvent exiger un arrosage moins fréquent que des plantes non traitées.

La croissance sera irrégulière ou excessive si le régulateur de croissance A-REST est appliqué de façon inégale ou en trop grandes quantités. Une dose élevée peut entraîner un délai de 2 à 5 jours dans le développement de la fleur.

#### ÉLIMINATION

1. Rincer trois fois le contenant vide ou le rincer sous pression. Ajouter l'eau de rinçage à la bouillie de pulvérisation dans la cuve.
2. Respecter toutes les autres exigences provinciales en matière de nettoyage de contenants avant l'élimination.
3. Rendre les contenants vides inutilisables.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit non utilisé ou superflu, communiquer avec le fabricant ou l'organisme provincial de réglementation. En cas de déversement ou pour le nettoyage d'un déversement, contacter le fabricant ou l'organisme provincial de réglementation.

#### AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

#### ÉVITER LE GEL

